



SARL HOTEL DES VENTES DE LA SEINE

Société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Agrément n°2005-539

40, rue Victor Hugo 76000 ROUEN

Tél : 02.35.88.60.64 mail : hdvs76@gmail.com

N° TVA intracom : FR 85 480 556 034 00027

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2026 VEHICULES

Les Ventes seront faites au comptant et conduite en euros.

Les acquéreurs paieront en sus des enchères, les frais suivants :

14,40 % TTC : Ventes véhicules classiques (utilitaire ou particulier)

20,40 % TTC : Ventes véhicules de collection ou 14,40 % TTC frais réduits applicable sur les véhicules estimer au-delà de 15 000 €.

Frais du live : 72 € HT/80 € TTC en cas d'adjudication

Frais de dossier véhicules : 60 € TTC

Le règlement des lots devra être effectué :

- en espèces jusqu'à 1000 € sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité ou 15000 € pour les ressortissants étrangers sur présentation de leur passeport et justificatif de domiciliation étrangère en cours de validité

- Par carte bancaire : VISA, MASTERCARD

Le paiement par chèque n'est plus accepté

Toute demande d'enchères téléphoniques pour un lot supérieur à 1000 € devra être assortie, outre les références bancaires habituelles, d'une lettre accréditive de banque précisant le montant prévisionnel de l'achat.

- LIMITE DE GARANTIE :

Seule l'authenticité des véhicules est garantie, en tenant compte des réserves éventuelles apportées dans la description et complété par les annonces éventuelles lors de la vente consignées au procès-verbal.

Les véhicules d'occasion ne bénéficient pas de la garantie légale de conformité conformément à l'article L 217-2 du Code de la consommation.

Les enchérisseurs sont invités à examiner les véhicules sur lesquels ils souhaitent enchérir avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions publiques. L'expert se tient à leur disposition pour leur fournir un rapport d'état du véhicule préalablement à la vente. **L'attention des enchérisseurs à distance est attirée sur le fait de ne pas s'enquérir de l'état d'un lot avant la vente vaut acceptation sans réserve de l'état dans lequel il se trouve. Le fonctionnement mécanique des véhicules et leur kilométrage ne sont absolument pas garantis.**

Les contrôles techniques des véhicules sont réalisés pour chaque véhicule roulant.

Tous les lots sont vendus en l'état et aucune réclamation ne sera acceptée une fois l'adjudication prononcée.

- ENCHERES :

Les enchères suivent l'ordre des numéros du catalogue. La SVV est libre de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer. Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par la SVV, l'objet sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

- ORDRES D'ACHAT ET ENCHERES PAR TELEPHONE :

*Dans le cadre des ventes retransmises en live , les frais seront majorés 80 € TTC / Véhicule (hors taxes du prix d'adjudication soit +80 € TTC), aussi bien pour les ordres via interencheres-live.com, ou pour les ordres pris par téléphone. Seuls les ordres fermes ne seront pas majorés. Le Commissaire-priseur, l'Expert et les membres de l'étude peuvent exécuter tout ordre d'achat. Si un acquéreur souhaite **enchérir par téléphone ou laisser un ordre d'achat**, il convient d'en faire la demande par écrit (mail, courrier). **Cette demande sera étudiée et une réponse vous sera apportée pour valider la prise en compte de cette dernière.**

L'étude se réserve le droit de refuser la demande dans le cas où :

-le montant de l'offre est inférieur à l'estimation,

-les justificatifs demandés pour enchérir par ordre ou par téléphone ne sont pas transmis ou incomplets,

- litige avec l'acquéreur et mauvais payeur.

Les ordres d'achat et enchères par téléphone sont une facilité pour les clients. **Le Commissaire-priseur et ou les experts ne peuvent être tenus responsables en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution à quelque titre que ce soit.**

En raison d'un nombre important d'ordres d'achat, nous vous remercions d'adresser vos ordres d'achat par mail au plus tard la veille de la vente.

Attention pour les enchères par téléphone : Toute demande de ligne téléphonique doit être accompagnée d'un ordre d'achat ferme, ceci en vue de pallier aux défaillances techniques et d'éviter les demandes fantaisistes.

- ENCHERES EN DIRECT ET EN LIVE VIA WWW.INTERENCHERES-LIVE.COM :

(Majoration du prix d'adjudication soit +1.5% HT et +1,80% TTC). Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres-live.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres-live.com communique à l'hôtel des ventes de la seine et à Maître Guillaume CHEROYAN tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire.

L'hôtel des ventes de la seine et Maître Guillaume CHEROYAN se réservent de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez, l'hôtel des ventes de la seine et Maître Guillaume CHEROYAN s'ils le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés 72 € HT soit 80 € TTC du prix d'adjudication.

Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. L'Hôtel des Vente de la Seine ne propose pas d'expédition pour les véhicules ou lots volumineux mais pourra vous transmettre une liste de transporteur.

L'enchère en présentiel et en live via la plateforme [interencheres](http://www.interencheres.com) engage l'enchérisseur.

En cas d'adjudication vous remportez l'enchère, vous devenez le nouveau propriétaire. Le transfert de propriété est alors irrévocable.

- Si vous n'êtes pas adjudicataire : La caution ne sera pas débitée et interenchères restituera la caution dans un délai de 5 jours.

- Si vous êtes adjudicataire : En cas d'adjudication du véhicule, une caution de 1 500 € sera débitée à l'issue de la vente, et viendra en déduction du montant total (frais inclus) à régler avant récupération du véhicule (si l'adjudication est inférieure au montant de la caution, la totalité sera prélevé et interenchères vous restituera la déduction).

En aucun cas la caution ne sera restituée, et pour quelque raison que ce soit : erreur du client, mauvaise utilisation des fonctionnalités du site, mauvaise utilisation de la carte bancaire, absence ou mauvaise lecture des conditions de ventes, absence ou mauvaise lecture des éléments techniques et/ou administratifs du véhicule acheté.

Cette somme sera affectée aux frais que L'Hôtel des Ventes engagera au titre des frais de vente, des frais d'annulation et des frais de représentation du véhicule.

- **DELIVRANCE DES LOTS :**

Le(s) véhicule(s) ne sera(ont) délivré(s) à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes. Un délai de 3 semaines après la vente est accordée en franchise de gardiennage. Au-delà de 3 semaines après la vente des frais de gardiennage de 10€ TTC par jour et par véhicules seront facturés.

- **INCIDENTS DE VENTES :**

En cas de contestation L'Hôtel des Ventes de la Seine se réserve le droit de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

En cas de double enchères c'est à dire l'hypothèse où deux personnes portent des enchères identiques par la voix, le geste, par téléphone ou par internet et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le prononcé du mot "adjudé", le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

À défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant. Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant. En outre, se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères. Se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.

Les acheteurs sont informés que notre maison de ventes est adhérente au fichier national TEMIS agréé par la CNIL. Ce fichier central visant à suspendre jusqu'à 36 mois d'Interenchères les acheteurs n 'ayant pas acquitté leurs achats dans les 10 jours suivant la vente.

Cette suspension en sera de même pour les incivilités et comportements abusifs envers un membre du personnel ou des Experts et Commissaire-Preneur de L'hôtel des Ventes de la Seine.